



**Compte rendu de l'Assemblée Générale de la Société Française de Bienfaisance
du 30 Janvier 2016**

Le 30 Janvier 2016 à 10h30 les membres de la Société Française de Bienfaisance se sont réunis en Assemblée Générale à la maison Descartes ; Vijzelgracht, Amsterdam. Madame Chantal Ostwinkel-Krasnopolski a présidé la séance en sa qualité de Président de la SFB.

• **Présents :**

Christina Vasak, Consul Général de France aux Pays-Bas
Carole Liedorp, service social
Marie-Christine Boer
Françoise Millo
Vanessa Gondoin
Brigitte Steppé
Marcel Laurence
Laurence Leenstra
Hélène Degryse
Marie-José de Waal
Chantal Ostwinkel-Krasnopolski
Tanguy le Breton
Christine Bonnaire
Représentant l'ADFE C. Libeaut
Anne Gauvry
Jacob Berger

Remerciement et Rapport Moral : Chantal Ostwinkel-Krasnopolski

Madame C. Vasak, Consul Général de France et Madame Carole Liedorp, Service Social du Consulat, nous font l'honneur d'assister à notre réunion.

L'année 2015 a été une année calme. Il y a eu seulement 2 accords de prêts remboursés rapidement, une aide à 10 personnes dont une facture de dentiste, 2 loyers non-payés et un garde-meuble.

Depuis 2 ans, il y a une surabondance incroyable de denrées alimentaires dont des produits pour bébés du fait de la collecte organisée par le lycée français de la Haye et cette année en plus par le lycée français d'Amsterdam.

Avant la distribution, Chantal entassant ces produits dans sa cave souhaiterait trouver une autre solution pour l'année prochaine.

20 colis ont été distribués avant Noël à Utrecht, Velp et Arnhem et ceci va être renouvelé le 8 Février.

Pour ceux d'Amsterdam il faut contacter Cyril.

Des vêtements ont été aussi distribués grâce à l'accueil français. Virginie Boulanger doit être très remerciée.

Monsieur Coffi a reçu 2 sacs de vêtements.

Question à Carole Liedorp sur le système néerlandais pour les remboursements.

Ceci concerne le cas de Madame Lebreton qui avait fait beaucoup d'économies grâce à ses 900 euro/mois du minimum vieillesse, du fait aussi qu'elle ne devait pas payer d'impôts locaux ni l'eau et à qui les Pays-Bas lui demande de rembourser.

Changement dans le comité : Anne s'en va, remplacée par Marie-José de Waal.

Remerciements à Laurence qui sert de chauffeur. Peut-elle rentrer dans le comité ? Elle répond qu'elle ne peut pas prendre plus de responsabilités.

Remerciements à madame C. Vasak, Jacob, Marie-Christine, Françoise et Brigitte (colis à Eindhoven).

Rapport financier

Rapport financier de l'exercice 2015

Le résultat de l'exercice allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015 s'élève à -

1.242,99 €, contre **-6.796 €** l'année précédente. **Constituant la 5^{ème} année déficitaire.**

Le déficit est cependant **moins** important que celui de l'année dernière.

A – PRODUITS

1. Cotisations et dons

Le nombre de cotisations et dons reste stable par rapport aux 3 dernières années. 30 personnes cotisent dont 10 de 30 € et beaucoup de 100 €.

2. Remboursements

Le remboursement de prêt s'élève à 1105 €.

3. Intérêts bancaires

Ils s'élèvent à 1 044 € contre 2 044 € en 2014 et en diminution.

4. Subvention

La subvention accordée par l'Etat français est de 1 500 €, la même que l'année précédente.

B – CHARGES

1. Prêts :

Le montant des prêts est moins élevé car ils ont été remboursés.

2. Dons :

Le montant des dons est moins élevé qu'en 2014 : **3.863,02 € contre 6496 €**, ceci dû à la préférence de distributions de colis.

3. Frais bancaires

Les frais bancaires sont très élevés cette année, l'assurance bancaire est de **450 €**.

4. Etrennes

Le montant des étrennes a baissé.

5. Frais de fonctionnement

Une nouvelle boîte postale a été créée grâce à l'aide de l'ambassade. Son coût est de 258 €. Et les frais bancaires sont très élevés.

Donc tous les ans le capital diminue.

Candidat : Monsieur Prémel

A ce rapport financier est joint l'arrêté des comptes au 31 décembre 2015.

RECETTES	Cotisations	1.535,00
	Dons	750,00
	Remboursements de prêts	1.105,00
	Subvention du M.A.E.D.I	1.500,00
	Intérêts bancaires	1.044,00
	Total	5.934,00
DEPENSES	Dons	3.863,02
	Prêts	310,14
	Frais de Gestion du bureau	277,21
	Etrennes 2015	297,08
	Frais bancaires	581,85
	Autres dépenses	1.847,69
	Total	7,176.99
	Soit un déficit de l'exercice 2015	-1.242,99

Intervention de Madame C. Vasak

Faut-il augmenter le montant des cotisations à 35 ou 55 euro ? Et peut-on arriver à au moins 50 cotisants ? Il y en avait 40 l'année des 130 ans.

Il faudrait prendre contact avec Patricia Schneider à la chambre de commerce franco-néerlandaise pour présenter la SFB aux entreprises.
Il y a une réunion le 24/3 à Schipol.

Le travail sur le site est très bénéfique. 4000 personnes y sont venues (association Geef Gratis).

Chantal répond que seuls les anciens Français des Pays-Bas cotisent. Les nouveaux ne réalisent pas qu'il y a des pauvres ici. De plus les gens oublient.

D'autre part, les gens aidés actuellement sont là depuis longtemps. Il n'y a pas beaucoup de nouveaux. Moins de demandeurs.
Danone n'a pas pu donner suite car ils n'ont pas de magasins aux Pays-Bas.

Intervention de Madame C. Libeault

Elle peut faire connaître au printemps prochain la SFB par l'intermédiaire de l'ADFE pour trouver des cotisants.

Intervention de Madame C. Bonnaire

Peut-on créer un emplacement pour toutes les associations, ou une maison des associations ? Faire un dépliant ?

PROJETS :

Partager un poste Facebook. Pour cela, contacter Pascale Le Guldec.

Demander à Amsterdam accueil de parler de la SFB dans leur brochure.

Faire connaître la SFB à La Haye et dans les petites villes.

En parler à la journée objectif-emploi le 12 avril. Les demandeurs d'emploi pourraient peut-être s'engager bénévolement.